

CONFÉRENCE DES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE

Pièce 300
590, rue Jarvis
Toronto 5 (Ontario)
Le 21 janvier 1964

Président, Groupe divisionnaire
Groupe consultatif de la Réserve de la Marine
Aux bons soins du commandant

Comité d'étude ministériel sur l'organisation
de la Réserve de la Marine royale du Canada (RCNR)

Au cours de l'Assemblée annuelle de la Conférence des associations de défense qui s'est tenue à Ottawa du 16 au 18 janvier 1964, la question de la réorganisation des Forces de Réserve des trois Armes récemment annoncée, a été discutée. A la suite de ces discussions, des propositions ont été présentées au ministre de la Défense nationale qui a aussitôt approuvé la création de comités d'officiers de la Réserve de la Marine royale du Canada et de la Force auxiliaire de l'Aviation royale du Canada, lesquels comités se chargeraient de tenir des audiences et de lui faire part, avant le 15 février 1964, de leurs conclusions au sujet de l'organisation des éléments de Réserve de ces deux Armes. Les propositions présentées au nom de la Marine ont été formulées par le groupe consultatif de la Réserve de la MRC qui avait participé à la Conférence des associations de défense. Une copie de la résolution concernant la Marine et l'Aviation royale du Canada est annexée à la présente lettre (Annexe 1). Un communiqué de presse résumant les délibérations de la Conférence, et notamment les commentaires du ministre de la Défense nationale au sujet du rôle des Forces de Réserve est également annexé à la présente (Annexe 2).

Le conseil exécutif de la Conférence des associations de défense a décidé qu'il conviendrait que ces Comités soient présidés par les représentants de leurs Armes respectives auprès dudit conseil exécutif. Le Comité établi pour la Réserve de la MRC se compose des officiers suivants:

Président: Le commodore R. I. Hendy, RCNR (Retraité)

Membres:

Le capitaine L. B. McIlhagga
Le capitaine W. R. Inman
Le capitaine A. W. Ross

Étant donné le peu de temps dont dispose le Comité pour s'acquitter de sa tâche et présenter son rapport au Ministre, tous ceux qui voudraient lui soumettre leurs points de vue, au cours des audiences qu'il tiendra à travers le pays, dans les divers centres qui seront mentionnés plus tard,—soit par écrit, soit oralement,—sont priés de le faire au plus tôt.

Afin de se rendre compte du travail qui incombe au Comité, il convient de se référer au communiqué de presse annexé à la présente lettre ainsi qu'au résumé des commentaires formulés par le ministre de la Défense au cours de la Conférence. En ce qui concerne le rapport du Comité, il ne faudrait pas considérer que sa présentation puisse nécessairement changer en quoi que ce soit les projets déjà